

Direction générale des ressources humaines
Sous-direction de l'attractivité des métiers
et du recrutement

La ministre chargée de l'éducation,

- Vu l'arrêté du 24 septembre 2024 modifié autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture du concours interne de recrutement de professeurs agrégés de l'enseignement du second degré ;

- Vu l'arrêté du 24 septembre 2024 modifié autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture du concours interne d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs agrégés (CAER-agrégation) ;

- Vu l'arrêté du 14 novembre 2024 nommant les présidents des jurys des concours internes de l'agrégation et des CAER-agrégation ouverts au titre de la session 2025 ;

- Vu les propositions de la présidente du jury concernant les membres du jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du concours interne de l'agrégation et du concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs agrégés, section sciences industrielles de l'ingénieur option sciences industrielles de l'ingénieur et ingénierie mécanique, est constitué comme suit pour la session 2025 :

Présidente

Mme Karine LAVERNHE
Maîtresse de conférences des universités

Académie de VERSAILLES

Vice-Président

M. Jean-Marc DESPREZ
Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche

Académie de PARIS

Membres du jury

Mme Marianne BERTHONNEAU
Professeure agrégée

Académie de TOULOUSE

M. Pierre BRETEAU
Professeur agrégé

Académie de NORMANDIE

M. Yves CAUSSE
Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional

Académie de LILLE

M. Olivier DEBLECKER
Professeur agrégé

Académie de LILLE

Mme Virginie DELPLACE
Professeure de chaire supérieure

Académie de LILLE

M. Benoît DONY
Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional

Académie de NICE

M. Nicolas Pierre FERRAND
Professeur agrégé

Académie de LYON

Mme Brigitte FLAMAND
Inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche

Académie de PARIS

M. Pierre JAILIN
Professeur agrégé

Académie de NICE

Mme Mélanie JAILIN
Professeure agrégée

Académie de NICE

M. Frédéric NICOLAS
Professeur agrégé

Académie d'ORLEANS-TOURS

Mme Silvanie SREY
Professeure agrégée

Académie de NICE

M. Christophe VELUT
Professeur agrégé

Académie de CLERMONT-FERRAND

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 21 janvier 2025

Pour la ministre chargée de l'éducation nationale
et par délégation
La sous-directrice de l'attractivité des métiers
et du recrutement

Nadine COLLINEAU

